

APRÈS ART. 46

N° 1190

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1190

présenté par  
M. Christophe

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.